



Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le Conseil communal convoque les citoyennes et citoyens de la Commune de Treyvaux en assemblée communale ordinaire le

**JEUDI 13 DECEMBRE 2018 A 20.00 HEURES
A LA GRANDE SALLE DE L'ECOLE**

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 14 juin 2018.
Le procès-verbal ne sera pas lu ; il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture (art. 13 RELCo) ainsi que sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch).
2. Budget 2019
 - 2.1. Présentation générale du budget de fonctionnement et d'investissements *
 - 2.2. Démolition de l'ancien réservoir du Gros Bugnon *
 - 2.3. Aménagement d'une piste forestière La Perrausa *
 - 2.4. Routes communales liées aux améliorations foncières : réfection de la Route de Ferpicloz, Chemin de la Scierie (secteur Ecorcheventres), Chemin des Planchettes (secteur Les Rapettes) *
 - 2.5. Vote final du budget de fonctionnement et d'investissements
3. Règlement relatif à la distribution d'eau potable - Approbation *
4. Règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions - Approbation *
5. Association pour le Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine – approbation des statuts*
6. Election d'un membre à la Commission financière pour la période administrative (art. 10 al. 1 let. o LCo).
7. Election d'un membre à la Commission des naturalisations pour la période administrative (art. 34 al. 1 LDCF).
8. Divers

** Les documents sont consultables au secrétariat communal durant les heures d'ouverture et sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch)*

LE CONSEIL COMMUNAL

Treyvaux, le 30 novembre 2018